



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 3 septembre 2015

La MNT lance *MNT Santé*, la nouvelle complémentaire santé pour les territoriaux

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) a lancé le 1^{er} septembre une offre dédiée aux agents territoriaux. *MNT Santé* est une couverture de santé globale, pouvant s'adapter aux besoins de chacun, et offrant aux agents des solutions pour limiter leur reste à charge. Mais son ambition est aussi d'accompagner l'adhérent tout au long de sa vie professionnelle.

Un « + Territorial » pour accompagner les agents dans leur vie professionnelle

La MNT a réaffirmé dans son projet stratégique adopté en février 2015 sa vocation de mutuelle professionnelle dédiée aux agents des services publics locaux. Cette dimension se traduit par la création au sein de *MNT Santé* du « + Territorial ». Il s'agit d'un bouquet de garanties et de services pour accompagner les territoriaux au cours de leur vie professionnelle qui comprend :

- Un capital net de 1000 € en cas d'incapacité permanente ou d'invalidité consécutive à un accident de travail ou à une maladie professionnelle.
- Un service de protection juridique en cas de mise en cause pénale dans l'exercice de ses fonctions, ainsi qu'un service d'information juridique.
- Une aide concrète en cas de mutation ou de déménagement.
- Un service d'information concernant le statut et la vie professionnelle.

Une couverture évolutive, misant sur des services innovants

Prenant le relais de *1,2,3 Santé*, *MNT Santé* est une couverture évolutive s'adaptant aux besoins de chacun. Elle est composée de :

- 6 niveaux de couverture progressive (frais médicaux, pharmacie, optique, dentaire, hospitalisation), incluant aussi des services d'**assistance** ainsi que des garanties bien-être et **prévention**.
- 3 formules optionnelles offrant aux **jeunes, familles, seniors un ensemble de prestations innovantes**. Par exemple pour les jeunes, un pack prévention jeunes, des coachings nutrition, tabac, activité physique, ou, pour les familles, une prime naissance, un pack éducation et un pack maman, des coachings diététique, gestion de budget...

Faciliter l'accès aux soins et maîtriser les « restes à charge »

L'objectif de la MNT est également de **faciliter l'accès aux soins des territoriaux, population aux traitements modestes**, grâce à des « + Budgétaires ».

Pour cela, la MNT a **développé son offre de réseaux de soins** pour les agents avec des innovations significatives. Son réseau optique propose un équipement complet avec reste à charge zéro. Un réseau d'audioprothésistes a été ouvert. Sans oublier les réseaux mutualistes dentaires et hospitaliers et les réseaux en ostéopathie et implantologie dentaire. Par ailleurs, les adhérents de la MNT auront accès aux deux réseaux du groupe Istya : Optistya pour l'optique et Audistya pour l'audition.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 3 septembre 2015

Enfin, *MNT Santé* conserve **les dispositifs de solidarité** - particulièrement développés - de *1,2,3 Santé*. L'an dernier, plus de **40 000 territoriaux aux revenus modestes ont ainsi bénéficié grâce à la MNT de minoration de cotisation** qui leur ont permis d'accéder à une couverture complémentaire en santé.

A propos de la MNT. *Présidée par Alain Gianazza, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la 1^{ère} mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en maintien de salaire. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales.*

Contact : Pierre Bernard, pierre.bernard@mnt.fr tél : 01 44 83 12 19 | 06 29 39 77 36.